

ANIMATIONS - AGENDA - ABADENNOÙ DUDI



Organisée par
l'APE Jean Guillou

Dimanche 2 Avril
de 14h à 18h

Au programme :

- Jeux pour les enfants
- Défilé des enfants
- Structures gonflables
- La roue de la chance
- Stand de fleurs
- Petite restauration sur place



La halle des sports route de Goulven
29890 Plouneour-Brignogan-Plages

2 AVRIL CARNAVAL NAUTIQUE

L'association Randoplouf vous invite à un CARNAVAL NAUTIQUE le dimanche 2 avril à 15 h. à Kérurus, bain et longe-côte déguisés.

Votre participation libre sera au profit de la recherche contre la maladie d'ALZHEIMER.

Une boisson chaude sera offerte à la sortie. Une vente de crêpes sur place, la joie et la bonne humeur seront au rendez-vous, venez nombreux !

2 AVRIL FÊTE DU PRINTEMPS

Halle des sports.

Fête organisée par l'association des parents d'élèves de l'école Jean-Guillou. Défilé des enfants, structures gonflables, roue de la chance, stand de fleurs.

1^{er} / 2 AVRIL COURSE CYCLISTE TPLCL (Tour du Pays de Lesneven Côte des Légendes)

Une course cycliste traversera notre commune

ce samedi 1er avril vers 15 h dans le sens Kerlouan Le Croazou - Brignogan - Lividic - Dievet - Bourg de Plouneour - La Gare - Côte du Salut. Elle retraversera notre village le dimanche 2 avril vers 14 h 15 dans le sens Goulven - Bourg de Plouneour - Route touristique de la plage - Lividic - Brignogan - Gare de Plouneour - Lanveur - Kerlouan.

Les signaleurs seront en place 15 min avant le passage de la course pour dévier la circulation dans le sens de la course, puis pour barrer la circulation quand les coureurs arriveront. Merci de respecter les consignes données pour éviter tout accident. Les chiens devront être tenus en laisse.

8/9 AVRIL LES TIMOUNS FETENT PAQUES

Salle Job Bihan Poudec. Organisé par l'association des Timoun's d'Haïti. Infos : 06 70 73 02 88.

MARS - AVRIL CINEMA EVEN, Lesneven

Ven 6 : 20 h 15, Scam VI

Dim 6 : 10 h 45, Le lion et les 3 brigands ; 15 h 45, Mon crime ; 20 h 15, Bienveillance paysanne.

Lun 3 : 20 h 15, The whale

Mar 4 : 20 h 15, Coup de cœur surprise 3 AFCAE mars 2023

Mer 5 : 14 h 15, Les gardiennes de la planète ; 20 h 15, Chien de la casse

Jeu 6 : 13 h 45, Zaytoun ; 20 h 15, Emily

PETRA EO

Les noms de famille d'origine bretonne à Plouneour-Brignogan-Plages

Anvioù familh brezhoneg Plouneour-Traezh-Brignogan

Plusieurs noms de famille font référence au corps ou à des parties du corps.

Lagadec, du nom **Lagad** : œil.

Lagathu, du nom **Lagad** et de l'adjectif **du** : noir.

Le Corre, du nom **Kor**, ar **C'hor**, qui a donné le mot **Korrigan**, le nain.

Paugam, du nom **Pao** : patte + l'adjectif **kamm** : boiteux.

Pengam, du nom **Penn** : tête, + l'adjectif **kamm** : courbé.

Pennec, du nom **Penn** : tête ; que l'on peut traduire aussi par « tête ».

Talec, du nom **Tal**, le front.

Troadec, du nom **Troad**, le pied.



Dessin de Nono

BULLETIN D'INFORMATIONS KANNADIG



Vendredi 31 mars 2023 – Gwener a viz Meurzh 2023

MAIRIE - TI KÊR

Mairie principale (Brignogan)

02.98.83.40.06

mairie@plouneour-brignogan.bzh

Agence postale en Mairie 02.98.47.12.81

Du lundi au jeudi inclus :

8 h 45 - 12 h 15

Vendredi : 8 h 45 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

Samedi : 2^{ème} et 4^{ème} du mois :

10 h - 12 h

Mairie annexe (Plouneour)

02.98.83.41.03

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h

Service urbanisme :

Exclusivement sur RDV 02.98.83.40.06

Non opposition de déclaration préalable :

Virginie Lemarchand, la maison de la Côte des Légendes, Menneur pour le ravalement de façade.

Slow village, Breizh Légendes, route Beg Kuleren pour la pose de 6 panneaux solaires.

SCI Altitude 1899, La Gare pour une remise en état d'une remise existante.

Roseline Mazé, 6, lotissement de la Gare pour une pergola 18.66.

Jean-Jacques Boedec, 23 Le Dievet pour une clôture.

Permis de construire modificatif :

Pascal et Claudie Cornic, av du Gal De Gaulle pour la modification d'implantation de la maison.

INFOS COMMUNALES - KELEIER AR GUMUN



QUELQUES RAPPELS DU CODE DE LA ROUTE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Stationnement abusif :

Le stationnement abusif d'un véhicule est susceptible d'être sanctionné d'une amende de 35 € et d'une mise en fourrière. Les véhicules « ventouses » sont considérés comme tels quand ils restent immobilisés plus de 7 jours au même endroit. En cas d'absence prolongée, mieux vaut demander à un proche de déplacer régulièrement votre voiture.

Stationner sur un trottoir ou un passage piétons :

Qu'il s'agisse d'une voiture ou d'un deux-roues motorisé, tous doivent se garer sur des emplacements dédiés. Les trottoirs et passages piétons sont destinés à accueillir la circulation des piétons : l'empêcher en s'y garant constitue un stationnement très gênant puni d'une amende de 135 € (mise en fourrière possible).

Et si le stationnement oblige les piétons à marcher sur la route ou cache une priorité à droite, il est considéré comme dangereux. À l'amende de 135 € s'ajoutent alors la perte de 3 points de permis de conduire et une possible suspension de celui-ci.

Stationner sur un emplacement « handicapé » :

Ce sont des emplacements destinés exclusivement aux personnes titulaires de la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées.

Avec cette carte, (placée de manière visible sous le pare-brise et en cours de validité) il est ainsi possible de stationner gratuitement sur toutes les places de stationnement matérialisées.

Le stationnement non autorisé d'un véhicule sur un emplacement réservé aux personnes handicapées peut entraîner la verbalisation (135 €) et la mise en fourrière du véhicule. L'usage d'une fausse carte est un délit.

PROCHAINE DATE D'INTERVENTION POUR LA DERATISATION

La société APA (dératissage) sera présente sur la commune le mardi 4 avril.

Le matin : côté Brignogan, l'après-midi : côté Plouneour.

Inscription jusqu'au lundi 3 avril dans les 2 mairies.



CONTRÔLES CONFORMITÉ INCENDIE

Les agents du service eau et assainissement vont procéder à une campagne de vérification de la conformité des poteaux incendie. Secteur Brignogan-Plages jusqu'au 14 avril.

Ces contrôles à « débit maximum » peuvent générer des perturbations (baisse de débit / pression, coloration de l'eau) sur le réseau d'eau potable. Néanmoins, cela n'altère en rien la potabilité de l'eau. Infos service des eaux CLCL : 02.98.83.02.80

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE ».

Notre mairie recherche des jeunes de 16 à 18 ans, domiciliés sur la commune pour apporter leur aide à l'entretien de notre petit patrimoine.

Objet de l'opération : le nettoyage de lavoirs communaux sur les vacances d'avril 2023.

L'engagement des jeunes est indemnisé à hauteur de 15 € la matinée. Pour plus d'informations, vous pouvez adresser un mail à : lemenn.ma@orange.fr.

Les infos de la commune sur votre smartphone



NUMÉROS UTILES

NIVERENNOÙ MAT DA C'HOUZOUT

Maison médicale : Zone de la Gare, 02.98.83.51.31.

Pharmacie : La Gare, 02.98.83.40.14

Pharmacie de garde : 3237.

Cabinets infirmiers :

Brignogan, 02.98.83.55.25.

Plouneour, 02.98.83.55.44

AMR Archipel (Service Aide à Domicile) :

02.98.83.45.18.

Défibrillateurs sur la commune :

Façade mairie principale Brignogan,

Sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plouneour, façade

Halle de sport,

Stade de foot à Kervillo.

Service eau et assainissement Plouneour-Brignogan : 02.98.83.02.80.

Pompiers : 18 - SAMU : 15

Gendarmerie de Lesneven : 02.98.83.00.40.

Taxis Denis et Florian : 02.98.25.41.98 ou 06.63.84.18.95

Déchetterie : Zone de Lanveur, 06.18.06.00.33, du lundi au samedi, 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 45. Ferme de 11 h 00 à 12 h 00 tous les 1ers jeudis de chaque mois

BIBLIOTHÈQUES - LEVRAOUEGOÙ

Bibliothèque de Pontusval :

Mardi de 15 h 30 à 17 h 30, mercredi, vendredi et samedi de 11 h à 12 h.

<http://bibliobrignogan.free.fr/>

Bibliothèque Lire à Plouneour :

Mercredi et vendredi : 17 h - 18 h, samedi : 10 h - 12 h,

Dimanche : 10 h 30 – 11 h 30.

Passer son annonce :

Envoyer un mail avant 13 h chaque mardi à : communication@plouneour-brignogan.bzh

Les informations de la commune

www.plouneour-brignogan-plages.fr,

Facebook

[commune de Plouneour-Brignogan-Plages](https://www.facebook.com/commune.de.Plouneour-Brignogan-Plages).

Pensez à télécharger l'application communale !

Suite Infos communales

DEGRADATION DE STRUCTURE DE JEUX

La commune déplore la dégradation de structures de jeux à ressorts installées nouvellement. Ces équipements sont issus des projets des élus. Ce sont des biens communaux, ils méritent le respect de tous.

Il est rappelé que ces actes sont répréhensibles. Merci de faire bon usage de l'ensemble des éléments mis à disposition des administrés.



UNE MISSION ADRESSAGE EST ACTUELLEMENT EN COURS SUR LA COMMUNE

Elle consiste à renommer des rues qui pouvaient porter à confusion suite à la fusion des deux communes, à renuméroter des rues qui ont connu beaucoup de constructions ces dernières années, à diviser les lieux-dits en rues.

Pour les lieux-dits, on garde le nom pour la rue principale et on renomme les chemins et rues qui s'y rattachent. On attribue également un numéro à chaque habitation.

Nous sommes conscients du dérangement que cela peut vous apporter mais tout ceci est fait prioritairement dans un souci d'accès plus facile aux services de sécurité. Lorsqu'une nouvelle numérotation est établie, la numérotation métrique est retenue. Cela permet de pouvoir ajouter facilement un numéro en cas de nouvelle construction, d'éviter les bis, ter... et surtout de rendre une intervention plus rapide des secours (appelés au numéro 308, ils savent que l'habitation se trouve 308 mètres après le début de la rue). Quand vous êtes concernés par un changement de nom de rue ou de numéro, vous recevez un courrier explicatif et une plaque vous est offerte par la mairie. Il est obligatoire de l'apposer sur votre boîte aux lettres.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

KUMUNIEZH KUMUNIOÙ

URBANISME : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT (PLUI-H) EXPOSITION ET REUNIONS PUBLIQUES

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H et au terme de l'exposition publique réalisée du 08/03 au 08/04 dans les 14 communes du territoire, la CLCL va organiser 3 réunions publiques pour présenter le projet de PLUI-H avant arrêt en Conseil Communautaire.

Ces dernières auront lieu de 18 h à 20 h, les jours suivants :

- Lundi 3 avril, salle Yves Bleunven au Folgoët
- Mardi 4 avril, maison communale de Guissény
- Mercredi 5 avril, salle Roger Calvez à Plouider

PAROISSE - KELEIER AR BARREZ

Samedi 1er avril : messe à 18 h à Lesneven.

Dimanche 2 avril (dimanche des Rameaux) : messe à 10 h 30 à Guissény.

Messe en semaine : mardi à 9 h 15 à Brignogan .

Semaine Pascale :

Jeudi 6 avril (jeudi saint) : « Célébration de la Cène » à Ploudaniel à 19 h.

Vendredi 7 avril (vendredi saint) : « Chemin de Croix » à 15 h au Folgoët. Office de la Croix à 18 h à Guissény.

Samedi 8 avril : confessions à Plouneour de 10 h à 11 h 30.

Vigile pascale à 21 h à Plouneour.

Dimanche 9 avril : (jour de Pâques) : messe à 10 h 30 à Kerlouan.

Lundi 10 avril : messe à 18 h 30 au Folgoët.

COMMERCE – STALIOÙ

BOUED KAFE : congés annuels du 06/04 inclus au 11/04 inclus.

CREPERIE PIZZERIA DE KERURUS

Réouverture à partir du vendredi 31 mars à 19 h 00. Ouvert tous les jours sauf le mercredi. Réservations et commandes au : 02 30 82 38 17

RESTAURANT LA CORNICHE RECRUTE

Poste entretien nettoyage (14h/semaine), poste plonge (35h/semaine). Contrats saisonniers, juillet, août. 02.98.85.81.99

ASSOCIATIONS – KEVREDIGEZHIOÙ



COLLECTE DE JOURNAUX UNE DOUBLE BONNE ACTION !

Afin de soutenir les projets pédagogiques des enfants de l'école Jean-Guillou, DEPOSEZ vos journaux dans les 2 conteneurs mis à votre disposition par la mairie place du Bourg. L'entreprise Cellaouate les revalorise pour en faire de la ouate de cellulose pour isoler les maisons. Soyez vigilants à ne pas mettre publicités et magazines. L'APE Jean Guillou vous remercie pour votre participation !

LES COUPS DE MAIN NUMERIQUES

Atelier d'aide à l'utilisation de l'informatique.

Initiation pour les débutants, apprendre à utiliser son pc, sa tablette, son smartphone, à naviguer sur internet.

Gratuit sur inscription auprès de l'accueil du Centre Socio 02 98 83 04 91.

2 AVRIL FCCL, PROCHAINS MATCHS

D2J18 : FC Côte des Légendes - FC Lanhouarneau-Plounevez B, Plouneour-Brignogan-Plages, 15 h 30

D3J18 : FC Côte des Légendes B - USS Saint-Servais, Plouneour-Trez, 13 h 30

D4J6 : FC Côtes des Légendes C - FC Lanhouarneau-Plounevez C, Kerlouan, 13 h 30

Loisirs J21 : FC Côte des Légendes - AS Plouvien, Kerlouan, 10 h 00

Photos des rencontres : fccl-29.footeo.com

4 AVRIL ASSEMBLEES GENERALES GROUPAMA

Les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires de votre caisse locale Groupama Kerlouan, Plouneour-Brignogan-Plages ont lieu le mardi 4 avril à 18 h 30 salle Job Bihan Poudec.

L'ordre du jour de nos Assemblées Générales sera le suivant :

Rapport d'activités du Conseil d'administration,

Approbation des comptes,

Evolution des statuts de la Caisse locale.

7 AVRIL SORTIES « DECOUVERTE DES ALGUES » PREMIERES SORTIES ALGUES : 7 AVRIL, 5 MAI

Les algues sont bien meilleures au printemps, elles sont fines et délicates.

Nos animateurs, forts de 15 années d'expérience, vous proposent :

Une sortie sur l'estran pour connaître les différentes espèces alimentaires. Ils vous enseignent comment les ramasser dans de bonnes conditions et comment les conserver (1 h 30). Ils vous proposent ensuite, un apprentissage culinaire avec dégustation dans une salle communale (1 h 30). Pour terminer ce bel après-midi, une visite commentée du musée du coquillage et animaux marins (1 h 30) vous est offerte. Durée 4 h 30. 15 € adulte. Sur rendez-vous au 06 31 90 07 73 ou en ligne sur le site "brigoudou.fr"



8/9 AVRIL LES TIMOONS FETENT PAQUES

Salle Job Bihan Poudec

Samedi 14 h : atelier œufs de Pâques. Dimanche 9 : 10 h atelier œufs de Pâques, 15 h chasse aux œufs, 16 h : pêche à la ligne, 16 h 30 : goûter (crêpes). Forfait 5 € par personne. Dimanche 14 h baptême moto/voiture 3 €

Demandez la liste des dépôts de commandes de crêpes, ou vente de crêpes sur place

Nous recherchons des personnes pour nous aider à la fabrication des crêpes. Merci. Catherine 06 70 73 02 88.

11 AVRIL CLUB DES AINES RURAUX AL LEVENEZ SANT ENEOUR : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AG sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de sa dissolution, le mardi 11 avril 2023 à 11 h 00 à la salle Job Bihan Poudec. Présence primordiale de tous les membres pour valider cette dissolution en vue de l'intégration de tout ou partie de ses membres à l'Association Beva Er Vro. Ces Assemblées Générales seront suivies du traditionnel repas sur place pour lequel l'inscription est impérative au 07 68 03 44 77 avant le mardi 4 avril.

23 MAI SORTIE A LA JOURNEE FINISTERE SUD – OUVERT A TOUS

Les associations Ar Baganiz Laouen et Brigoudou organisent une sortie à la journée dans le sud Finistère.

- Visite de l'Aqua Show d'Audierne pour découvrir la faune de nos côtes et spectacle d'oiseaux diurnes et nocturnes...
- Repas sur place.
- Découverte du Parc Botanique « Ar Paeron » au cœur du Cap Sizun. Plus de 2500 variétés de plantes des 5 continents.
- Promenade dans la petite cité de caractère de Pont-Croix.

Participation : 45 € par personne. Une participation de 5 € pour le transport sera demandée aux non-adhérents des associations. Réservations (le plus tôt possible) : Claudine ROBICHON : 06 31 90 07 73, Pierre HUET : 06 89 89 72 48.

